



GAMME
LINGE

ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS 1892

MAISON SPADO



LESSIVE HYPOALLERGENIQUE 2,75L

Lessive hypoallergénique au savon végétal, testée sous contrôle dermatologique et spécialement conçue pour les peaux sensibles.

Contribue à la douceur du linge grâce à l'action de la protéine de soie

Efficace dès 30° et cycle court de 30 minutes

Formule concentrée : 88 machines pour 2,75L

Parfum fleur de coton

CARACTÉRISTIQUES

- Sa combinaison d’enzymes renforce l’action détachante sur tous types de taches (graisse, résidus, salissures du quotidien).
- A base de protéine de soie, un actif soin d’exception, elle contribue à la douceur du linge et protège les fibres.
- Efficace dès 30°C sur cycles courts (30 minutes), pour un linge impeccable.
- Testée sous contrôle dermatologique et spécialement conçue pour les peaux sensibles.
- Parfum fleur de coton pour une sensation de fraîcheur.
- Bidon fait à partir de 50% de plastique recyclé.



MODE D’EMPLOI

Dosage recommandé pour une machine ménagère de 4,5kg de linge sec.

1 bouchon =	Linge peu sale	Linge moyennement sale	Linge très sale
Eau douce	31ml	38ml	45ml
Eau moyennement dure	38ml	45ml	51ml
Eau dure	45ml	51ml	58ml

Pour respecter le dosage préconisé, utilisez en fonction de la dose le bouchon intégré ou notre pichet doseur en respectant les indications ci-dessus.

PRECAUTIONS D’EMPLOI : Provoque une sévère irritation des yeux.

Veillez à toujours suivre les informations figurant sur l’étiquette du produit.



CONDITIONNEMENT

PRODUIT	CODE PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	CARTONS PAR PALETTE	NOMBRE DE COUCHES
Lessive Hypoallergénique 2,75L	PV00010101	3172350001017	4	10	40	4

PROVEN - Tour Franklin 100-101 terrasse Boieldieu 92042 PARIS LA DEFENSE CEDEX - 01.87.66.66.79 www.proven.fr
PROVEN ORAPI ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. PROVEN ORAPI n’assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu’il est indispensable d’effectuer pour vérifier l’adéquation du produit à chaque cas déterminé.